

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÈREVAL

Date de convocation	7 janvier 2020	Nombre de conseillers en exercice	26
Date d'affichage de la convocation	7 janvier 2020	Nombre de conseillers présents	22
Date d'affichage du compte-rendu	20 janvier 2020	Nombre de votants	24

L'an deux mille vingt, le 14 janvier à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle "Le Triangle" sous la présidence de Monsieur Gilles QUINQUENEL, Maire de Thèreval.

Étaient présents : Jean-Pierre BEDOUIN, Marie-Lise BOUSSARD, Patrick BRACHET, Myriam CAUVIN, Rémy DEPERIERS, Thierry DUBOURG, Régine HERVIEU, Philippe LAISNEY, Marie-Claude LEPIONNIER, Sylvain LESENECHAL, Christophe PARIS, Sandrine PINEL, Gilles QUINQUENEL, Jean Claude RIHOUEY, Daniel ROUSSELLE, Gérard SOPHIE, François STREIFF, Michel TOUTAIN, Nelly VILLEDIEU, Claudine WOLFF, **formant la majorité des membres en exercice.**

Absents excusés :

Florence GAY ayant donné procuration à Philippe LAISNEY

France THOMASSE ayant donné procuration à Michel TOUTAIN

Nathalie LECOUTEY

Absents :

Florence BESLON, Delphine FOREST

Secrétaire de Séance : Régine HERVIEU

* * *

Ordre du jour :

- 1) Désignation d'un(e) secrétaire de séance.
- 2) Approbation du compte-rendu en date 10 Décembre 2019
- 3) SDEM 50 - Modification des statuts
- 4) CLECT - Rapport sur transfert et rétrocession de charges
- 5) DSIL - Plan de financement « Maison de service »
- 6) Ecole de la Chapelle Enjurer - Versement de la subvention « Océanopolis »
- 7) Budgets - Décisions modificatives
- 8) Elections municipales - Tableau de présence
- 9) Informations diverses

1°) Approbation du compte rendu en date du 10 décembre 2019

Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Patrick BRACHET demande que sur les décisions modificatives soit noté le libellé de l'article comptable.

2°) SDEM 50 - Modification des statuts.

D20200114-01

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que :

- Le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche exerce aujourd'hui la compétence fondatrice et fédératrice d'autorité organisatrice de distribution publique d'électricité (AODE) pour tous ses membres adhérents, de manière obligatoire ;
- Les statuts du SDEM50 ne permettent pas à ce jour d'autoriser l'adhésion d'un EPCI puisque ces collectivités ne disposent pas de la compétence « autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité (AODE), sauf Villedieu Intercom ;
- Le projet de modification statutaire a pour objet de permettre aux EPCI d'adhérer à une ou plusieurs compétences autre que la compétence AODE ;
- Le projet de modification statutaire a aussi pour objet de déterminer la composition du bureau syndical, de préciser les modalités de fonctionnement des instances (cessation anticipée d'un mandat, commissions statutaires) ;
- Ces statuts modifiés entreront en vigueur à compter de la publication de l'arrêté préfectoral portant modification statutaire, s'agissant des modalités de demandes d'adhésion ;
- S'agissant des modalités de gouvernance, ces dispositions entreront en vigueur à compter de la première réunion de l'assemblée délibérante du Syndicat suivant les élections municipales de 2020, durant laquelle seront installés les nouveaux représentants des adhérents.

Après avoir pris connaissance du projet de statuts, le conseil municipal, accepte la modification des statuts proposée par le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM50).

3°) CLECT - Rapport sur transfert et rétrocession de charges.

D20200114-02

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le rapport sur le transfert et rétrocession de charges de la commission CLECT de Saint lo Agglo, en date du 21 octobre 2019.

Les éléments étudiés ont été les suivants :

- Transfert de compétence : participation des communes au PLUi
- Transfert de compétence : adhésion au pôle autorisation des droits de sols (communes de Bourgvallées et Cavigny).
- Rétrocession de charges : subvention à la section VTT du collège de Canisy.

Les éléments étudiés ainsi que les décisions prises par les membres de la CLECT figurent dans ce rapport qui a pour finalité de retracer le montant des charges transférées ou rétrocédées afin d'éclairer la décision, dans un second temps, du conseil communautaire lors de la fixation ou de la révision des attributions de compensation.

Après avoir eu toutes ces explications, Monsieur le Maire, invite les conseillers municipaux à se prononcer.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal émettent un avis favorable.

4°) DSIL - Plan de financement « Maison de service et Tertiaire »

D20200114-03

Pour faire suite à la présentation de la nouvelle esquisse proposée par l'architecte, Mme Lerouxel le mois dernier, il convient d'établir le nouveau plan de financement.

	Dépenses		Recettes
Etudes préalable MO+AMO	70 000	Etat DSIL Contrat de ruralité 35%	262 237
Démolition Rénovation et extension du bâtiment	543 375	Région CT2017-2021 20 %	149 850
Divers travaux	40 000	Département 20%	149 850
Rénovation bâtiment de stockage	40 000	Autofinancement Thèreval 25%	187 313
Aménagement de la cour	30 000		
Aléas	25 875		
<i>S/total</i>	<i>749 250</i>	<i>S/total</i>	<i>749 250</i>
Acquisition de l'immeuble	130 000	Autofinancement	130 000
Total	879 250	Total	879 250

Dans ce plan de financement, le reste à charge pour la collectivité est de 317 313 euros, soit sur un amortissement de 20 ans : 17 000 euros/an qui seront couverts par un loyer de 1 400 euros/mois.

Au vu du tableau ci-dessus, les conseillers municipaux acceptent le plan de financement proposé.

5°) Ecole de la Chapelle Enjuger - Versement de la subvention Océanopolis.

D20200114-04

Mr le Maire informe ses collègues qu'il convient de compléter la délibération prise le 4 novembre 2019 concernant la participation pour la sortie au Centre Océanopolis des enfants de l'école de la chapelle enjuger.

Il est proposé de verser la subvention directement à l'association du comité d'animation de l'école de la Chapelle enjuger pour un montant 5 640 euros (1880 € activités pédagogique + 3760 € Hébergement et repas).

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent le versement de cette subvention auprès du comité d'animation de l'école de la Chapelle Enjuger.

6°) Budgets - Décisions modificatives

D20200114-05

Mr le Maire fait part de la nécessité d'effectuer les ajustements budgétaires de fin d'année 2019 comme suit :

Lotissement « route de la grotte »

002	Déficit antérieur reporté en fonctionnement	+ 1 euro
6015	Terrains à aménager	- 1 euro

Lotissement « Eco-hameau 2^{ème} tranche »

6522	Reversement excédent des budgets annexes	+ 2 euros
7588	Autres prod.div gestion courante	+ 1 euro
773	Mandats annulés sur exercice antérieur)	+ 1 euro

Budget principal

615221	Bâtiments publics	- 52 euros
673	Titre annulé sur exercice antérieur	+ 52 euros

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent ces ajustements budgétaires.

7°) Election municipal - Tableau de présence au bureau de vote.

	Bureau 1 - Hébécrevon		Bureau 2 - La Chapelle Enjuger	
	8h00 - 13h00	13h00 - 18h00	8h00 - 13h00	13h00 - 18h00
15 MARS 2020	Gilles QUINQUENEL - Président		Nelly VILLEDIEU - Présidente	
	<i>Membres</i>		<i>Membres</i>	
	Michel TOUTAIN Régine HERVIEU Myriam CAUVIN	François STREIFF Claudine WOLFF Daniel ROUSSELLE	Gérard SOPHIE Didier PIEDAGNEL Philippe LAISNEY	Christophe PARIS Thierry DUBOURG Jean-Claude RIHOUEY

8°) Informations diverses

- Mr Rousselle informe ses collègues de la réception des travaux de la mairie prévue le vendredi 24 janvier 2020.

Fin de séance 21 heures 30.

Jean-Pierre BEDOUIN		Sylvain LESENECHAL	
Florence BESLON	Absente	Christophe PARIS	
Marie-Lise BOUSSARD		Didier PIEDAGNEL	
Patrick BRACHET		Sandrine PINEL	
Myriam CAUVIN		Gilles QUINQUENEL	
Rémy DEPERIERS		Jean-Claude RIHOUEY	
Thierry DUBOURG		Daniel ROUSSELLE	
Delphine FOREST	Absente	Gérard SOPHIE	
Florence GAY	Absente ayant donné procuration à Philippe LAISNEY	François STREIFF	
Régine HERVIEU		France THOMASSE	Absente ayant donné procuration à Michel TOUTAIN
Philippe LAISNEY		Michel TOUTAIN	
Nathalie LECOUTEY	Absente excusée	Nelly VILLEDIEU	
Marie-Claude LEPIONNIER		Claudine WOLFF	